



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr.
GENERALE

A/42/310 ✓
E/1987/88
8 juin 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire*
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire de 1987
Point 15 de l'ordre du jour provisoire**
COOPERATION ET COORDINATION INTER-
NATIONALES DANS LE CADRE DU SYSTEME
DES NATIONS UNIES

Année internationale de la mobilisation de ressources financières
et techniques destinées à accroître la production alimentaire
et agricole en Afrique

Rapport de Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	3
II. LA CRISE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE EN PERSPECTIVE	3 - 15	3
III. PROBLEMES QUE SOULEVE LE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE EN AFRIQUE	16 - 31	6
A. Rôle des innovations techniques dans l'agriculture en Afrique	16 - 22	6
B. Transfert de technologie : théorie et pratique .	23 - 28	8
C. Conséquences pour la création de techniques en Afrique	29 - 31	9

* A/42/50 et Corr.1.

** E/1987/100.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
IV. IMPERATIFS LIES A LA CREATION ET A LA DIFFUSION DE TECHNIQUES EN AFRIQUE	32 - 56	10
A. Choix à opérer	32 - 37	10
B. Renforcement de la recherche fondamentale en Afrique	38 - 41	12
C. Renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole	42 - 43	13
D. Formation en vue du renforcement des capacités scientifiques locales	44 - 46	13
E. Domaines d'avenir liés aux investissements en matière de recherche	47 - 53	14
F. Evolution des techniques et des méthodes de gestion	54 - 55	16
G. Incidences financières	56	16
V. RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES AU SECTEUR AGRICOLE EN AFRIQUE	57 - 69	17
A. Tendances antérieures.....	57 - 59	17
B. Causes de la crise de ressources financières ...	60 - 63	18
C. Courants d'aide publique au développement	64 - 66	19
D. Ressources nécessaires et leur utilisation	67 - 71	21
VI. CONCLUSION	72 - 73	22

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 38/198, relative à l'année internationale de la mobilisation de ressources financières et techniques destinées à accroître la production alimentaire et agricole en Afrique, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'élaborer, en consultation avec les organes, organisations et organismes intéressés des Nations Unies, des propositions axées sur l'action, en prévision de l'année internationale de la mobilisation de ressources financières et techniques destinées à accroître la production alimentaire et agricole en Afrique, et de faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa quarantième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, sur l'application de ladite résolution.

2. Dans une note (E/1985/113), le Secrétaire général a avisé le Conseil économique et social que le rapport demandé dans ladite résolution ne serait pas prêt pour la quarantième session de l'Assemblée générale. Le Conseil a alors demandé, par sa décision 1986/149, que le rapport soit présenté à l'Assemblée à sa quarante-deuxième session, par l'intermédiaire du Conseil à sa seconde session ordinaire de 1987. Le présent rapport est donc soumis comme suite à la résolution 38/198 de l'Assemblée générale et à la décision 1986/149 du Conseil économique et social.

II. LA CRISE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE EN PERSPECTIVE

3. Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a graduellement perdu les moyens qu'elle avait de nourrir sa population et de financer ses investissements dans le secteur agricole. Elle dépend de plus en plus des pays industrialisés pour la satisfaction de ses besoins. Au cours des 10 dernières années, les recettes provenant de ses principales cultures d'exportation ont nettement chuté alors que sa dette extérieure s'est alourdie. L'Afrique au sud du Sahara, région la plus pauvre du monde, est la seule région où le taux de croissance démographique est en hausse et où le revenu moyen par habitant continuera probablement à baisser au cours de la décennie 1985-1995, entraînant une réduction de l'ordre de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) par habitant 1/. La question logique est par conséquent de savoir s'il existe un quelconque espoir pour les populations d'Afrique. La réponse est affirmative à condition que les populations et les gouvernements africains soient prêts à relever le défi. Un regard porté sur l'Asie permettra dans une certaine mesure de placer les problèmes et défis auxquels fait face l'Afrique dans une perspective plus claire que des prévisions pessimistes prises isolément.

4. Au début des années 60, l'Inde était en proie au même problème que l'Afrique aujourd'hui : elle n'arrivait pas à nourrir sa population. A présent, l'Inde est autosuffisante dans le domaine céréalier et, en 1985, elle a même fait don aux pays africains de 100 000 tonnes de céréales. Elle dispose d'un stock céréalier de plus de 17 millions de tonnes et exporte du blé. Bien que l'Inde compte encore une large proportion de personnes souffrant de malnutrition, elle a montré comment des politiques fermes en matière agricole soutenues par des investissements complémentaires dans les domaines de la construction de routes en zone rurale, de la recherche en matière d'irrigation et du développement d'un nouveau système d'écoles d'agriculture avaient contribué à une transformation fondamentale du secteur agricole. Evidemment, il y a des différences socio-économiques et

structurelles majeures entre l'Inde et l'Afrique, mais la comparaison fait apparaître que l'Afrique possède un potentiel physique qui doit lui permettre non seulement de nourrir sa population de 450 millions d'habitants, mais également de se procurer des devises et de soutenir l'emploi dans d'autres secteurs économiques 2/. La question est de savoir comment exploiter ce potentiel. La crise actuelle incite à réexaminer enfin le rôle de l'agriculture dans le développement de l'Afrique.

5. La grave situation alimentaire et agricole en Afrique s'est manifestée sous diverses formes : dans certains pays, en particulier dans la zone sahélienne, on a assisté à des déplacements massifs de populations et de bétail. Nombre de pays de la région qui, à un moment, étaient exportateurs nets de produits de base comme l'huile de palme, le cacao, le sisal, l'arachide et les céréales, ont soit perdu la place qu'ils occupaient sur les marchés mondiaux, soit sont devenus de grands importateurs de ces mêmes produits de base. D'autres pays, qui étaient à un moment les greniers de l'Afrique, subsistent à présent principalement grâce aux importations alimentaires. En fait, l'aide internationale à l'Afrique a atteint un point où son niveau par habitant est le plus élevé au monde. Les besoins d'aide alimentaire en 1985 des 21 pays souffrant de pénuries aiguës étaient estimés à 7 millions de tonnes contre 5,3 millions de tonnes en 1983-1984.

6. Toutefois, du fait de l'amélioration principalement des conditions climatiques en 1985 et 1986, la production alimentaire a augmenté de plus de 8 % 3/, ce qui a eu pour effet de réduire les besoins d'aide alimentaire en Afrique au sud du Sahara, qui sont estimés à 1,21 million de tonnes de céréales en 1986-1987. En dépit de cette amélioration d'ensemble, des problèmes alimentaires localisés, mais graves cependant, persistent en Afrique où sept pays sont toujours menacés de pénuries aiguës.

7. Le fort ralentissement de la production alimentaire par habitant et la baisse de la valeur des exportations agricoles (-1,040 % en 1980-1985 et -3,996 % en 1980-1984 respectivement) ont eu de graves conséquences : une hausse constante des prix des produits alimentaires, un endettement accru et une aggravation des problèmes posés par le service de la dette, ainsi qu'une misère et une malnutrition généralisées. On estime à plus de 150 millions le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition en Afrique 4/. Sur les 39 pays d'Afrique dont la ration énergétique alimentaire par habitant se situait en deçà des normes minimales en 1969-1971, 28 avaient encore une ration énergétique alimentaire par habitant en deçà des normes minimales en 1979-1981 5/.

8. Les principales causes de la crise sont bien connues. Le présent document n'en relève que les aspects saillants. La sécheresse, les inondations et autres catastrophes naturelles enregistrées en 1969-1973 et en 1981-1984 ont révélé la crise au grand jour, et la croissance démographique est venue s'ajouter à la pression exercée sur les ressources dans des domaines spécifiques; toutefois, les principales causes immédiates de la crise sont les politiques et les stratégies de développement aux niveaux national et international qui ont dénié à l'agriculture sa place prioritaire de moteur du développement 6/. A la base, un certain nombre de facteurs politiques, sociaux, techniques et économiques fondamentaux (en particulier l'évolution des prix des produits énergétiques et la récession économique globale) jouent depuis longtemps. De nombreux pays africains ont poursuivi des politiques d'exploitation minière en raison du rôle méconnu de

l'agriculture dans le développement national, ce qui a entraîné une détérioration des termes de l'échange, un financement insuffisant et un rapport élevé coûts-bénéfices dans le secteur agricole.

Nécessité d'adopter des mesures à moyen terme et à long terme

9. La crise alimentaire en Afrique fait partie d'une crise agraire globale qui se manifeste par la malnutrition, la pauvreté, le sous-développement et la dépendance alimentaire croissante à l'égard des nations industrialisées. Pour mettre un terme à la faim et à la pauvreté, les gouvernements doivent redéfinir de manière fondamentale les stratégies de développement à court, à moyen et à long terme en faveur de l'agriculture. Les donateurs doivent également aider l'Afrique à remédier à sa crise agraire en réexaminant le rôle de l'aide, en procédant à des réformes fondamentales de l'aide et en renforçant les capacités locales aux fins du développement et de l'application de la science et de la technique pour s'attaquer aux principaux problèmes de l'agriculture en Afrique : faiblesse de la productivité, fragilité des écosystèmes, mise en valeur limitée des ressources en eau et des terres, mauvaise gestion, épizooties et épiphyties, fortes pertes alimentaires et systèmes inadéquats de fourniture de services. (Bien qu'essentiels à une survie immédiate, les programmes d'aide alimentaire d'urgence à court terme n'entrent pas dans le cadre de la présente étude.)

10. Le présent rapport est axé sur trois domaines critiques :

- a) Le renforcement du personnel scientifique local;
- b) Le renforcement des services nationaux de recherche et de technologie afin de créer et de diffuser davantage de techniques en Afrique et de moins dépendre des transferts de technologie;
- c) La mobilisation de ressources financières sur le plan national et international en faveur du développement agricole de l'Afrique.

11. Les deux premiers domaines ont été négligés tant par les Etats africains que par les donateurs parce qu'ils mettaient trop l'accent sur le transfert direct de technologie, la formation à l'étranger d'agronomes et la création de centres internationaux de recherche agricole. La période minimale nécessaire pour créer des infrastructures de base en Afrique et renforcer celles qui existent pour mettre la science et la technique au service de l'agriculture en Afrique est estimée à 25 ans.

Proclamation d'une année internationale de l'Afrique et problèmes à surmonter

12. L'attention du monde entier s'est tournée vers l'Afrique en raison des ravages que la famine et la pauvreté y ont exercés récemment. La nature et la dimension de la crise en Afrique ont suscité l'intérêt du monde entier comme on ne l'avait jamais vu auparavant et, espérons-le, comme on ne le verra jamais plus. Le présent rapport cherche à encourager la communauté internationale à mobiliser des ressources pour combattre la faim et la pauvreté en Afrique.

13. Il s'agit principalement de formuler des propositions à l'occasion de la proclamation d'une année internationale de la mobilisation de ressources

financières et techniques destinées à accroître la production alimentaire et agricole en Afrique. L'année 1991 pourrait certes être proclamée Année internationale de l'Afrique, mais elle devrait être considérée comme l'année au cours de laquelle des activités devant démarrer immédiatement atteindraient leur point culminant; des plans de redressement à long terme portant sur les deux ou trois prochaines décennies pourraient également être lancés à cette occasion. La situation agraire en Afrique est si urgente que la mobilisation devrait se faire sans tarder.

14. En adoptant sa résolution 38/198, l'Assemblée générale a noté avec une profonde préoccupation que la situation de l'alimentation et de l'agriculture a empiré en Afrique, comme en témoigne une baisse considérable de l'autosuffisance alimentaire. L'Assemblée est pleinement consciente que l'aide étrangère peut jouer un rôle primordial dans le développement du tiers monde si des ressources supplémentaires sont mobilisées parallèlement. L'Assemblée reconnaît également que le retard technologique de l'Afrique est directement lié au recul de la productivité agricole, lequel est aggravé par des facteurs naturels tels que la sécheresse et la désertification.

15. Le présent rapport examine plus en détail les problèmes financiers et techniques qui se posent au secteur de l'agriculture en Afrique. Il tient compte du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990 adopté en juillet 1985 par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine 7/ et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution S-13/2 du 1er juin 1986, dans lesquels les pays africains, avec le concours de la communauté internationale, se sont engagés à consacrer davantage de ressources au secteur agricole et à introduire des changements de politique et les ajustements structurels nécessaires qui auraient pour conséquence de moins les exposer à l'avenir à des situations d'urgence, en même temps qu'ils jetteraient les bases d'un développement et d'une croissance économiques auto-entretenus.

III. PROBLEMES QUE SOULEVE LE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE EN AFRIQUE

A. Rôle des innovations techniques dans l'agriculture en Afrique

16. En dépit d'un énorme potentiel de production, le taux d'accroissement de la production alimentaire en Afrique depuis 1970 n'a représenté que la moitié du taux de croissance démographique. Trois décennies d'expérience dans le tiers monde ont montré qu'aucun facteur (capitiaux, climat, population ou technologie) ne pouvait expliquer à lui seul l'évolution ou la stagnation de l'agriculture. On s'accorde à croire que le changement technique constitue l'un des quatre ou cinq moyens ou éléments stratégiques de modernisation de l'agriculture.

17. On pourrait commencer par examiner un élément central de l'innovation technique, à savoir la recherche agricole. Les progrès enregistrés dans ce domaine ont eu des conséquences si spectaculaires en Asie que, devant la crise en Afrique, toute analyse sérieuse du rôle de la technologie dans le redressement de la situation en Afrique doit en tenir compte. Cette question est étudiée plus en détail aux paragraphes 23 à 28; il suffira de noter ici qu'en l'espace de six ans (1960-1966), l'Institut international de recherche sur le riz a produit une

nouvelle variété de riz (IR-8) qui a considérablement accru les rendements en Inde, aux Philippines et dans d'autres pays d'Asie. Au cours de la même décennie, de nouvelles variétés de blé produites par le Centre international d'amélioration du maïs et du blé du Mexique ont permis à l'Inde de doubler sa production de blé en huit ans, résultat remarquable qu'aucun autre grand pays au monde n'est parvenu à obtenir jusqu'ici.

18. Les critiques de la révolution verte en Asie ont été axées sur ses conséquences économiques et sociales inégales, bien que de récents travaux de recherche aient montré que de façon générale, les petits agriculteurs comme les grands avaient adopté les semences à grand rendement dans des proportions plus ou moins égales, avec des gains similaires en efficacité. La critique la plus pertinente est que le bond quantitatif fait par l'Asie tient au type de culture hautement intensive pratiquée sur ce continent depuis plusieurs générations. Toutefois, ceux qui doutent qu'il soit prudent de chercher à résoudre les problèmes de l'Afrique en misant sur la technologie doivent tenir compte de trois importants éléments : le taux global de rendement de ces investissements; le rôle historique joué par la recherche agricole en Afrique; et le potentiel de croissance qu'offre le secteur agricole en Afrique s'il s'adapte aux techniques. Ce qui importe avant tout, c'est d'encourager cette évolution en suivant une stratégie efficace, non pas pendant un an ou deux seulement dans les limites d'un projet étroitement défini, mais à long terme. Ces différents arguments sont brièvement exposés ci-dessous.

19. On s'accorde à reconnaître aujourd'hui que la recherche agricole est une activité d'investissement rentable. Plus de 50 études empiriques effectuées sur le taux de rentabilité des investissements consacrés à la recherche agricole sont à présent disponibles dans des pays industrialisés, en Amérique latine et en Asie. Ces études montrent toutes que le taux de rentabilité des investissements consacrés à la recherche agricole est élevé (entre 40 et 60 %). Ce qui est surprenant, c'est qu'aucune de ces études ne porte sur l'Afrique.

20. Quatre points importants se dégagent du passé historique de l'Afrique. Premièrement, des variétés améliorées de coton, d'arachides, d'huile de palme, de café et de thé ont permis une ouverture de l'économie rurale en Afrique et fourni des possibilités économiques à des millions d'agriculteurs. Par exemple, il y a aujourd'hui environ 18 000 petits producteurs de thé au Kenya. Deuxièmement, le type de progrès rendu possible par la révolution verte a été réalisé dans le secteur de l'huile de palme au Zaïre dans les années 60, et dans celui du maïs hybride au Zimbabwe dans les années 50 et au Kenya dans le milieu des années 60 respectivement. Bien que ces importants progrès n'aient pas trouvé un large écho dans les revues scientifiques ou dans la presse en général, ils n'en illustrent pas moins le rôle que la recherche agricole à long terme peut jouer dans la production de nouvelles techniques en Afrique même. Troisièmement, l'expérience montre qu'à l'exception des travaux de recherche effectués sur le maïs hybride au Zimbabwe (1932-1949) et au Kenya (1955-1964), la plupart des travaux de recherche durant la période coloniale étaient axés sur les cultures d'exportation. Quatrièmement, l'expérience montre également que le laps de temps qui s'écoule en moyenne entre le début des travaux de recherche et la mise au point d'une nouvelle technique est d'environ 10 ans. Par conséquent, la recherche agricole a besoin de programmes d'investissement à long terme et d'un soutien constant de la part des pays africains et des donateurs si l'on veut remédier à la crise agraire actuelle.

/...

21. On peut tirer de cet examen sommaire de la situation en Afrique d'autres enseignements liés en particulier au développement de la production alimentaire. Les gouvernements de l'ère postcoloniale ont continué à mettre l'accent, comme par le passé, sur la recherche agricole, mais les systèmes de recherche agricole ont été affaiblis par l'absence de partisans inconditionnels d'une recherche effective. Les petits agriculteurs ont dans l'ensemble souffert de leur mauvaise organisation et de la faiblesse de leur pouvoir politique. Les riches agriculteurs ont souvent considéré l'exploitation agricole comme un prolongement de leurs intérêts mercantiles, soucieux d'un profit à court terme plutôt que d'une viabilité à long terme. Les systèmes de recherche actuels ont souvent besoin d'être restaurés.

22. Ces considérations permettent non seulement de conclure que les engagements à long terme liés au développement technique de l'Afrique peuvent être tenus et méritent de l'être, mais qu'ils doivent reposer sur les conditions en vigueur en Afrique, à savoir la situation de la vaste majorité des agriculteurs africains ainsi que les variétés de cultures et d'écosystèmes spécifiques au continent. Cela conduit à la question de savoir jusqu'à quel point le transfert de technologie peut aider à réaliser des progrès fondamentaux dans le domaine de l'agriculture en Afrique.

B. Transfert de technologie : théorie et pratique

23. Lorsqu'en 1960, 16 pays d'Afrique ont accédé à l'indépendance, un tel optimisme régnait qu'on pensait pouvoir sauter des stades de développement et rattraper les pays industrialisés. Le transfert de technologie a suscité au niveau des pays africains l'espoir qu'ils pourraient adopter ces techniques pour moderniser à la fois leur industrie et leur agriculture dans un laps de temps relativement court. Il n'est donc que normal qu'après l'indépendance, les pays africains et les donateurs se soient tournés vers le transfert de technologie, d'importation de variétés de semences améliorées et les races de bétail améliorées pour moderniser l'agriculture.

24. Sur le plan théorique, les arguments en faveur du transfert de technologie ne sont pas compliqués. Pour les scientifiques, qui travaillent dans des instituts, groupes ou équipes de recherche, ses avantages sont prouvés. On suppose que le produit de ces groupes de recherche - à savoir des techniques améliorées - peut être transféré par l'intermédiaire des secteurs public et privé vers des clients se trouvant dans d'autres zones géographiques. Compte tenu du faible nombre d'agronomes, de leur mauvaise répartition ainsi que des conditions déplorables dans lesquelles ils travaillent dans la plupart des pays africains, l'importation de techniques "toutes prêtes" constitue une idée attrayante. L'aide liée favorise également l'importation de techniques étrangères.

25. Une analyse du transfert effectif de technologie a montré que nombre de centres de création de nouvelles variétés d'huile de palme, de coton et de maïs, par exemple, avaient bénéficié de l'apport de techniques importées au cours de plusieurs décennies. Toutefois, dans beaucoup de pays, il y a loin de la théorie à la pratique pour ce qui est du transfert de technologie. De nombreux centres internationaux de recherche agricole situés en Afrique ont principalement axé leurs activités sur le transfert direct de variétés de plantes améliorées sans trop se soucier du transfert de capacités - c'est-à-dire aider les services et les

instituts nationaux de recherche à développer leurs propres moyens scientifiques en vue de choisir et d'emprunter des techniques, de les adapter aux besoins locaux et ainsi d'attirer et de retenir la main-d'oeuvre locale qualifiée.

26. La plupart des donateurs ont sérieusement sous-estimé la variabilité de l'agriculture en Afrique, la capacité scientifique nécessaire à l'échelon local pour bénéficier au maximum de l'emprunt de techniques (par le biais d'un transfert) à partir du système mondial de recherche. L'acceptation aveugle du transfert direct de technologie crée chez de nombreux donateurs la douce illusion qu'il est possible d'éviter le long, pénible et coûteux processus de renforcement des capacités de recherche fondamentale appliquée au niveau des services nationaux de recherche agricole et dans les universités africaines. Mais, l'expérience qu'a eue l'Afrique de cette forme de transfert de technologie au cours des 25 dernières années renforce les conclusions bien établies selon lesquelles seul un pays doté de ses propres moyens de recherche agricole peut bénéficier pleinement du progrès des connaissances scientifiques et les adapter à ses propres ressources ainsi qu'à ses valeurs culturelles.

27. En résumé, l'importation de techniques est déterminée par le stade de développement d'un pays donné. Au stade actuel du développement de l'Afrique, l'écart entre la théorie et la pratique au niveau du transfert de technologie est partiellement fonction des modestes moyens administratifs, financiers et scientifiques locaux. Malheureusement, le soutien à long terme nécessaire au renforcement des capacités scientifiques locales ne reçoit qu'une faible priorité de la part de la plupart des pays africains et des donateurs qui sont pour l'essentiel prisonniers de cycles de projet d'une durée de trois à cinq ans.

28. L'une des opinions les plus répandues chez les donateurs est qu'il y a un grand nombre de techniques agricoles éprouvées en Afrique et que le problème est de savoir comment les diffuser parmi les agriculteurs. En ce qui concerne les cultures vivrières, il est établi qu'à l'exception du maïs en Afrique de l'Est et en Afrique australe, du sorgho hybride au Soudan et du développement et de la vulgarisation de variétés de manioc et de maïs résistant aux épiphyties dans certaines zones de l'Afrique de l'Ouest, il reste peu de techniques agricoles éprouvées à diffuser. Il apparaît également de plus en plus que la base de ressources génétiques de cultures d'exportation comme le cacao, l'huile de palme et le caoutchouc s'épuise. Cette érosion est due en partie à la redéfinition des priorités en matière de recherche sur les cultures vivrières mais également en partie à cause de l'inexpérience des jeunes scientifiques africains.

C. Conséquences pour la création de techniques en Afrique

29. Au cours des 25 années qui se sont écoulées depuis le fin de l'ère coloniale, on a beaucoup appris sur le développement agricole et le rôle de la science et de la technique dans la transformation de l'agriculture en Afrique. Il apparaît de plus en plus clairement que le transfert de techniques, en particulier dans les domaines biologique et chimique, a été trop va. é et la mise au point de techniques en Afrique sous-estimée par les pays africains et les donateurs. En outre, de nombreux pays africains ont été incapables d'exploiter le transfert de technologie parce qu'ils ne disposaient pas des ressources et des agronomes motivés nécessaires

pour choisir et transférer les techniques à partir des Etats voisins, des réseaux régionaux et du réseau mondial de recherche. Le transfert de techniques, bien qu'étant un important aspect du développement agricole en Afrique, ne devrait pas être le seul sur lequel on compte pour résoudre la crise agraire en Afrique.

30. Il a été indiqué qu'en raison de la croissance rapide de la population, il importait d'augmenter les dépenses consacrées à la recherche agricole en Afrique afin de créer un flux continu de techniques agricoles et ce, en vue de l'intensification de la production. Vingt-cinq années d'indépendance ont également montré que les responsables du secteur agricole en Afrique ne devraient pas espérer que les 13 centres internationaux de recherche agricole fourniront aux pays africains de nouvelles techniques. Bien que ces centres internationaux aient un rôle à jouer au niveau du système mondial, il ne sauraient remplacer des services nationaux de recherche bien structurés. La conclusion générale est qu'une plus grande attention doit être accordée au renforcement des capacités scientifiques locales aux fins de l'acquisition de techniques.

31. Les incidences de cette situation pour les pays africains et les donateurs sont claires. Les investissements consacrés à la recherche sur les cultures vivrières et sur les cultures d'exportation, en particulier dans le premier cas, et destinés à l'ensemble des producteurs ruraux, devront être considérablement accrus dans la plupart des pays africains. Tant que la recherche agricole locale ne favorisera pas la création d'un courant continu de techniques nouvelles, la course entre l'accroissement de la production alimentaire et des revenus et l'accroissement de la population en Afrique ne pourra jamais être gagnée.

IV. IMPERATIFS LIES A LA CREATION ET A LA DIFFUSION DE TECHNIQUES EN AFRIQUE

A. Choix à opérer

32. Etant donné que la recherche est une activité de longue haleine, des choix difficiles doivent être faits en matière de priorités dans ce domaine. Il est dit dans le présent document que la recherche sur les produits de base (cultures d'exportation et vivrières) devrait recevoir une priorité élevée parce que ce type de recherche offre la possibilité de créer de nouvelles sources de revenu ainsi que des emplois en milieu rural. Des activités de recherche d'appoint sur les terres, l'humidité, la conservation des ressources en eau, les investissements destinés à permettre la mise en place d'infrastructures et de services de vulgarisation en zone rurale sont également nécessaires pour faciliter l'introduction de systèmes d'exploitation agricole adaptés, et bien soutenus par des progrès techniques dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

33. L'équilibre à observer entre la recherche scientifique fondamentale, la recherche appliquée, les systèmes de recherche agricole et la recherche effectuée par les agriculteurs eux-mêmes dépendra des circonstances. Toutefois, dans tous les cas, le souci principal sera de continuer à faire participer les scientifiques et les agriculteurs aux différents types de recherche dans le cadre d'une étroite collaboration. Dans la plupart des cas, seule la recherche appliquée a bénéficié d'une grande attention. Les restrictions sur le transfert de technologies ont déjà

été évoquées dans la section III. Des choix doivent être également faits sur les formes que pourrait revêtir la recherche. Dans le passé, la recherche a été axée sur la lutte contre les parasites et les épiphyties. Bien que la recherche agronomique sur les cultures vivrières ait été encouragée, elle avait tendance à négliger certaines considérations d'ordre agricole pratique touchant les paysans pauvres et les paysans exposés à certains risques (par exemple la disponibilité de la main-d'oeuvre et les cultures intercalaires). La mécanisation, les récoltes, le stockage et autres aspects économiques n'avaient pas reçu toute l'attention requise 8/. Chose plus importante encore pour l'Afrique, toute la question de savoir comment les communautés allaient pouvoir utiliser les ressources disponibles a également été souvent omise dans les calendriers des activités de recherche.

34. Le présent rapport souligne que le renforcement des systèmes de production a été négligé. L'accent a été mis sur l'agriculteur (riche ou pauvre) et on a fait peu cas de la façon dont les ressources allaient être gérées d'un point de vue communal, national ou régional. Des politiques à court terme et orientées vers le profit ont été adoptées en ce qui concerne les systèmes de production et de recherche. Créer des systèmes solides nécessite une combinaison des quatre types de recherche mentionnés plus haut. En pratique, étant donné que la plupart des pays sont déjà dotés de centres de sélection et de création de variétés de cultures, la priorité devrait à présent être donnée à la recherche fondamentale appliquée dans les domaines de la gestion et de la dynamique des ressources en sols et en eau, de la mécanisation appropriée, de l'exploitation agricole mixte en particulier pour ce qui est du problème des bêtes de trait, des cultures intercalaires et des rotations de cultures, de la fertilisation à partir de produits organiques, de la lutte intégrée contre les parasites, du développement et de l'introduction de variétés appropriées (y compris de variétés xérophytes) et de la lutte contre la désertification. Il est clair que la recherche fondamentale sera largement inefficace sans les vastes ressources financières et le personnel scientifique qu'un pays a du mal à avoir tout seul. Une collaboration régionale est certainement nécessaire. Tous les programmes régionaux de recherche devront être conçus de telle façon que chaque pays membre aura le sentiment de disposer de suffisamment de moyens lui permettant de réaliser ses priorités et de porter remède à ses problèmes.

35. Toutefois, parmi les problèmes les plus graves qui entravent l'efficacité de la recherche en Afrique figurent notamment la faiblesse des systèmes de distribution qui empêche les techniques développées au niveau des centres de recherche de parvenir aux agriculteurs pour être adoptées et appliquées. Il est d'autant plus nécessaire de disposer de systèmes de distribution et de recherche meilleurs et plus efficaces. Les faibles relations entre les services de recherche, de vulgarisation et le paysannat retardent le développement et la diffusion de techniques si nécessaires au progrès.

36. Des choix plus difficiles concernent les groupes cibles des investissements en matière de recherche. Compte tenu du grand nombre de paysans démunis en Afrique, une plus grande attention devrait être accordée aux investissements liés à la recherche principalement axée sur les problèmes de ce groupe de population. Même les thèmes de la recherche scientifique fondamentale (par exemple la dynamique des sols) devraient refléter certains des principaux problèmes rencontrés par les petits agriculteurs (y compris les petites agricultrices).

37. Etant donné que par le passé, la recherche avait porté sur les domaines à fort potentiel, la répartition de la pauvreté et la vulnérabilité à la faim, il est logique que davantage de ressources soient consacrées aux zones agro-écologiques marginales plus éloignées qui comptent néanmoins une forte population. Ces considérations appellent une reformulation des politiques en matière de technologie, ce qui permettrait d'accorder une attention particulière et des ressources supplémentaires à ces zones dont certaines avaient été plus ou moins négligées par le passé.

B. Renforcement de la recherche fondamentale en Afrique

38. Au cours des deux dernières décennies, les donateurs s'étaient engagés à apporter un soutien généreux aux centres internationaux de recherche agricole. Les ressources consacrées par les donateurs à la recherche appliquée dans les centres internationaux de recherche agricole et les services nationaux de recherche s'élèveront probablement à plusieurs milliards de dollars au cours de la période 1980-2000. En dépit du fait que la plupart des centres internationaux de recherche agricole sont basés en Afrique, seuls le Laboratoire international de recherche sur les maladies des animaux (LIRMA), l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et dans une certaine mesure le Centre international pour l'élevage en Afrique (CIPEA) se consacrent à la recherche scientifique fondamentale. Tandis que les autres centres internationaux de recherche agricole se concentrent sur la recherche appliquée et les études à plus court terme, le LIRMA se consacre pour sa part à la recherche à long terme sur deux types de maladies animales, la tripanosomiase et la theileriose (fièvre de la Côte Est) dont souffre principalement le bétail en Afrique.

39. Le soutien presque exclusif apporté par les donateurs à la recherche appliquée et les modestes ressources consacrées par eux à la recherche scientifique fondamentale dans les universités et instituts de recherche d'Afrique impliquent que le transfert de technologie et la recherche appliquée suffisent à résoudre les problèmes de l'agriculture en Afrique. Mais les problèmes d'ordre technique que connaît l'agriculture dans la région sont tels que seuls des efforts concertés et conjugués à long terme dans les domaines de la recherche appliquée et de la recherche scientifique fondamentale peuvent contribuer à les résoudre efficacement. Bien que les programmes de l'IITA, de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) et de l'Institut de recherche agronomique tropicale (IRAT) en Afrique de l'Ouest soient consacrés à la recherche fondamentale sur les sols puisque ces organismes s'occupent de pratiques culturales, il est évident que la recherche sur le faible niveau de fertilité des sols ainsi que sur la gestion et la mise en valeur des ressources en eau concerne certains des domaines ayant le plus besoin des apports de la recherche scientifique fondamentale. En fait, on éprouve déjà la nécessité de renforcer la recherche sur les sols en Afrique. La solution de la crise agricole et alimentaire en Afrique nécessite des travaux de recherche ainsi qu'une meilleure connaissance de l'agroclimatologie. Outre les activités menées par les organismes de recherche susmentionnés, les apports de l'Institut international de recherche sur les cultures en zone tropicale semi-aride (ICRISAT) et de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) etc. méritent d'être signalés. En particulier, le travail accompli par le Centre international de physiologie et d'écologie entomologiques (CIPE) dans le domaine de l'immunologie et de la lutte intégrée contre les parasites est remarquable et mérite d'être soutenu.

40. L'Année internationale pour l'Afrique offre une bonne occasion d'évaluer l'état des connaissances dans les domaines de la recherche scientifique fondamentale et de la recherche appliquée, le degré d'efficacité de la recherche scientifique fondamentale dans les centres internationaux de recherche agricole, le fonctionnement des services nationaux et des universités d'Afrique et d'examiner la possibilité de transférer des connaissances scientifiques de base des pays industrialisés aux instituts de recherche agricole d'Afrique. Les résultats de ces travaux aideraient les donateurs à établir un dosage entre la recherche scientifique fondamentale et la recherche appliquée pour les 20 ou 25 années à venir. Il conviendrait de mentionner toutefois que certaines de ces activités sont déjà en cours de réalisation dans les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, sous la supervision du Centre de coopération en matière de recherche agricole de l'Afrique australe basé au Botswana.

41. L'un des défauts de la recherche scientifique fondamentale est qu'elle est souvent éloignée des réalités sur le terrain. Les chercheurs dans ces universités sont généralement isolés. Des efforts accrus doivent être déployés pour associer les spécialistes de la recherche scientifique fondamentale aux spécialistes de la recherche appliquée et également aux utilisateurs des techniques. Des enseignements pourraient être tirés de l'étude des organismes ayant fait leurs preuves dans ce domaine, comme l'Institut de recherche agricole Samaru (de l'Université Amadou Bello du Nigéria).

C. Renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole

42. Pour renforcer leurs systèmes de recherche agricole, les pays africains devraient recueillir, stocker et tester du matériel génétique produit au niveau local et adapter des techniques développées en dehors de leurs pays. Il se peut que dans certains domaines, il n'y ait pas de techniques "toutes prêtes" à importer (par exemple la conservation des sols et la fertilisation à partir de produits organiques) et que dans d'autres, il n'y ait aucune raison de ne pas utiliser le matériel local.

43. Il importe également au plus haut point que les chercheurs prennent part directement aux activités menées dans les exploitations agricoles et que les agriculteurs jouent un rôle dans la recherche. Les agriculteurs devraient également aider à établir le programme des activités de recherche et effectuer certains des essais prévus dans l'exploitation agricole. Un plus grand nombre de travaux de recherche devraient être réalisés sur le terrain plutôt qu'en laboratoire, compte tenu de la grande variabilité des conditions naturelles et socio-économiques d'un endroit à un autre. Les agriculteurs peuvent participer aux activités menées dans les stations expérimentales locales.

D. Formation en vue du renforcement des capacités scientifiques locales

44. Tandis que tout était mis en oeuvre pour africaniser la fonction publique, le secteur commercial et le secteur industriel, l'africanisation des universités et des organismes de recherche, elle, n'a pas bénéficié de la même attention. Ce qui en résulte, c'est une pénurie aiguë de scientifiques, de gestionnaires et d'enseignants africains dans les facultés et écoles d'agriculture et une dépendance excessive à l'égard d'experts étrangers.

45. Les donateurs sont conscients de la pénurie aiguë de scientifiques et de gestionnaires africains. Mais la pratique actuelle qui consiste à envoyer un grand nombre d'étudiants africains à l'étranger pour une formation universitaire supérieure ne saurait être le meilleur moyen de résoudre les problèmes de main-d'oeuvre en Afrique dans le secteur agricole étant donné que seul un nombre étonnamment restreint de ces étudiants effectuent des travaux de recherche sur les problèmes africains au cours de leurs programmes d'études. Pour que la formation universitaire supérieure soit de quelque utilité à l'agriculture en Afrique, elle doit se dérouler dans un cadre où les problèmes posés s'apparentent à ceux rencontrés en Afrique.

46. Aussi, la formation des scientifiques et des agronomes africains au niveau de la maîtrise et du doctorat de troisième cycle devrait-elle se dérouler non plus dans les pays industrialisés mais en Afrique. La formation universitaire supérieure devrait également mettre l'accent sur le travail pratique et l'organisation des carrières des chercheurs devrait tenir compte de leurs travaux sur le terrain. Le moment est venu d'opérer ce changement. Toutefois, avant que les donateurs ne poursuivent leurs programmes d'investissement destinés à accroître les capacités scientifiques et de gestion nécessaires au développement agricole, la question de l'enseignement supérieur en Afrique devrait être examinée de façon approfondie dans une étude régionale au cours de l'Année internationale pour l'Afrique. Plus précisément, des données devraient être obtenues sur les coûts directs et indirects de formation des étudiants en Afrique par comparaison avec le coût de leur formation à l'étranger.

E. Domaines d'avenir liés aux investissements
en matière de recherche

47. Il existe, en plus de ceux qui ont déjà été explorés, de nombreux domaines d'avenir liés aux investissements en matière de recherche qui ont été relativement négligés. Il n'est pas possible de les recenser entièrement parce que pour des raisons d'ordre matériel ou socio-économique, peu de données ont été rassemblées sur l'expérience en Afrique. La première priorité de la recherche consisterait à identifier les quatre principales zones de production alimentaire et agricole :

- a) Economie fermée de forêts productives et de cultures d'exportation;
- b) Savane humide;
- c) Savane aride et zones semi-arides; et
- d) Zones agro-sylvo-pastorales.

La seconde étape consisterait à présenter à partir de sources secondaires et de travaux de recherche empiriques, un tableau des techniques éprouvées ou des techniques d'avenir. Une autre tâche consisterait à déterminer les facteurs responsables de l'existence de ces organismes de développement et de recherche qui ont fait ou qui pourraient plus ou moins faire leurs preuves en Afrique et de diffuser largement les résultats de ces études dans la région.

1. Amélioration des cultures et du patrimoine zootechnique

48. Les programmes nationaux de création de nouvelles variétés de cultures et de zootechnies sont évidemment hautement prioritaires. Toutefois, l'accent devrait être davantage placé sur l'évaluation appropriée et continue des problèmes des pauvres clients africains. Les systèmes de diffusion, en particulier les services de vulgarisation devraient être renforcés pour rapprocher les chercheurs des agriculteurs. Les besoins fondamentaux en matière de création de nouvelles variétés et de zootechnie ne devrait plus être le rassemblement et la sélection de matériel exogène mais l'amélioration du matériel et des variétés locales. On aurait dû créer depuis longtemps des banques de semences et de zootechnie en collaboration avec les agriculteurs et les éleveurs. La culture de types d'arbres hybrides peut également aider à améliorer le rendement de la plupart des terres arables ainsi que la production du bétail.

2. Entretien et amélioration de la qualité des sols

49. Il existe au niveau de l'exploitation agricole des possibilités d'améliorer la gestion des sols. Les méthodes de labour, notamment les techniques de labour minimal et l'adaptation de ces pratiques à la traction animale, permettent de préserver la structure des sols et d'éviter l'érosion. L'utilisation d'engrais ainsi que le choix de cultures de couverture et de cultures associées sont souvent négligés alors qu'il s'agit là de méthodes permettant d'améliorer les sols et nécessitant à la fois des études socio-économiques et techniques. Par ailleurs, l'exploitation agricole et forestière offre la possibilité à la fois de créer des revenus et d'améliorer et de préserver la qualité des sols au moment où le prix des combustibles monte. Sur le plan communautaire, le problème de l'érosion et de la dégradation des sols peut être résolu en encourageant les collectivités à lancer des programmes d'exploitation forestière communautaire et de conservation de l'environnement. L'établissement de droits plus spécifiques dans le domaine foncier et l'utilisation des vivres comme mode de rémunération du travail accompli dans le cadre de l'exécution des programmes constituent autant de mesures d'incitation devant permettre d'obtenir le soutien nécessaire à cet effet.

3. Humidité et conservation des sols

50. Etant donné que de nombreux problèmes liés en Afrique aux faibles rendements et à la production irrégulière découlent de la sécheresse (précipitations faibles ou mal réparties), l'attention particulière doit être accordée aux mesures de conservation de l'humidité. Cela vaut même pour les zones de fortes précipitations où les tempêtes tropicales entraînent un ruissellement excessif et l'érosion des sols.

51. Compte tenu du fait qu'il est possible d'accroître la sécurité alimentaire grâce à l'irrigation, les projets d'irrigation de petite et moyenne envergure à partir de sources situées à la surface ou de sources souterraines doivent bénéficier d'investissements plus importants; cela est possible à moyen terme. Une approche plus prudente est préconisée pour ce qui est des grands travaux d'irrigation en raison des difficultés de gestion, du coût et de la tendance qu'ont les grands projets d'irrigation à modifier l'utilisation des terres. Toutefois,

les raisons qui militent en faveur du lancement de grands travaux d'irrigation dans les zones semi-arides sont nombreuses. La recherche est de ce fait nécessaire puisqu'elle permet d'en réduire les coûts et d'en améliorer la gestion.

52. L'usage de pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire, à l'énergie éolienne, au biogaz ou nécessitant le recours à la force humaine et animale doit être répandu. Les techniques sont disponibles. Le tout est de les appliquer aux fins de la conservation de l'humidité et de l'eau ainsi que de l'amélioration de la gestion des ressources en eau.

4. Techniques de stockage, de transport et de commercialisation

53. Les techniques de stockage, de transport et de commercialisation de produits alimentaires mises au point par des groupes cherchant à élaborer des techniques appropriées sont également disponibles mais n'ont pas été suffisamment utilisées pour améliorer la situation. On sait que près de 15 à 30 % des aliments produits parviennent à peine aux consommateurs du fait des pertes et des problèmes de stockage, de transport et de commercialisation. L'adoption de mesures adéquates, y compris la mise au point de techniques locales, est essentielle pour faire face à ces problèmes.

F. Evolution des techniques et des méthodes de gestion

54. D'importants changements devront être apportés aux techniques et aux méthodes de gestion pour assurer le maintien de la production agricole et de la production de l'élevage dans la plupart des pays d'Afrique. Il ne s'agit pas seulement de mettre au point des techniques pour réduire l'écart de production, mais de développer des systèmes de recherche appropriés. Ces systèmes permettraient de créer par la suite des techniques qui seront fort utiles aux agriculteurs et aux éleveurs, de subventionner leur introduction ou de restructurer des mesures d'incitation de manière à les rendre intéressantes. Autant que possible, l'accroissement de la productivité des terres ne doit pas se faire aux dépens de la productivité de la main-d'oeuvre : les deux devraient aller de pair. Ceci ne sera pas possible dans tous les cas, aussi les gouvernements et les organismes donateurs doivent-ils être prêts à accorder d'énormes subventions ou à procéder à une restructuration économique. L'utilisation des vivres comme mode de rémunération du travail accompli constitue une possibilité à cet égard.

55. Un développement agricole et alimentaire soutenu nécessite aussi une gestion efficace des ressources naturelles. Actuellement, l'Etat joue dans de nombreux cas un rôle symbolique dans la gestion des ressources; les collectivités jouent rarement un rôle vital. Les Etats devraient mettre en place une législation et instituer un cadre administratif à l'intérieur duquel le contrôle des ressources peut être confié aux utilisateurs de ces ressources.

G. Incidences financières

56. Les raisons qu'il y a de solliciter davantage de ressources financières sur le plan national et international pour la recherche scientifique, la création de techniques et la formation agricole en Afrique devraient à présent être évidentes. Un soutien considérable et à long terme serait nécessaire pour résoudre le grave

problème que posent la réorientation et le renforcement des systèmes de production et de recherche agricoles, pour développer et renforcer les capacités scientifiques et techniques locales, et passer d'un système comportant des risques d'épuisement des ressources à un système favorisant leur régénération.

V. RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES AU SECTEUR AGRICOLE EN AFRIQUE

A. Tendances antérieures

57. La présente section traite des ressources financières nécessaires à la croissance et au redressement du secteur agricole en Afrique. Les ressources financières sont considérées ici dans leur sens le plus large et englobent à la fois les courants d'investissement internes et externes en direction du secteur agricole, les fonds nécessaires à l'importation de facteurs de production agricoles et l'aide alimentaire. Une attention particulière est accordée à l'aide publique au développement (APD) parce que les types d'assistance nécessaires (pour appuyer la recherche, la formation, la mise en place d'infrastructures matérielles, la sécurité alimentaire), n'attirent pas de capitaux privés. La présente section examine également les causes qui sont à l'origine de la grave pénurie de ressources dont souffre le secteur agricole en Afrique, les récentes tendances liées aux flux de ressources externes et les besoins futurs en matière de financement devant permettre la réalisation des objectifs à moyen terme et à long terme dans le domaine agricole.

58. L'examen des besoins futurs en matière de financement doit être placé dans le contexte des tendances antérieures. Il est à présent largement reconnu que le secteur agricole, dans la plupart des pays africains, avait été plus ou moins privé de ressources financières pratiquement tout au long des deux dernières décennies, s'agissant à la fois des capitaux publics et privés et des flux de ressources externes et internes. La part du gouvernement dans les dépenses de développement allouées au secteur agricole était très faible comparée à la proportion de la population travaillant dans ce secteur, ainsi qu'à la part du secteur dans le produit intérieur brut. C'est ainsi que, dans le milieu des années 70, la part de l'agriculture dans les investissements publics se situait entre 15 et 20 % pour de nombreux pays africains où 80 % de la population était employée dans l'agriculture et où la part de l'agriculture dans le PIB était de 60 %. Il en était de même pour les dépenses ordinaires de l'Etat consacrées à l'agriculture, dépenses qui représentaient en moyenne entre 5 et 6 % seulement du total des dépenses publiques ordinaires au début des années 70 et qui ont sensiblement diminué en termes réels au début des années 80. La faible part de l'agriculture dans les flux de l'aide publique au développement est examinée plus loin.

59. Le volume relativement faible des flux de ressources en direction du secteur agricole n'est pas le seul problème que l'expérience a montré. L'usage auquel avait été destinée une large part des flux de ressources était loin d'être judicieux, tout comme les structures institutionnelles par le biais desquelles les gouvernements étaient en contact avec les agriculteurs, étaient loin d'être appropriées. En particulier, on a estimé que dans le passé, les ressources étaient allouées de manière injustifiée à de vastes et ambitieux projets agricoles au détriment des petits exploitants, et que les interventions des gouvernements dans

la fixation des prix des produits agricoles et dans leur commercialisation entravaient gravement le développement de la production des petits agriculteurs. Cela ne veut pas dire que tous les flux de ressources à destination de l'agriculture ont eu des effets négatifs, mais plutôt que l'accent relatif mis sur l'utilisation de ressources rares n'a pas permis de créer les conditions nécessaires à un développement soutenu du secteur de la petite agriculture qui est à la base de l'économie agricole dans la plupart des pays africains.

B. Causes de la crise de ressources financières

60. L'Afrique connaît une crise de ressources financières qui s'est aggravée depuis le début des années 70 et qui a en partie exacerbé la crise agraire et fait qu'il est devenu très difficile pour les gouvernements africains d'opérer effectivement les réformes fondamentales des politiques en faveur de l'agriculture.

61. Les causes du déficit de plus en plus important de ressources financières sont multiples et s'expliquent par des éléments extérieurs et intérieurs cumulatifs au cours des années 70 et notamment au début des années 80, quand le continent a été frappé par la sécheresse. La baisse de la production agricole des années 70 a eu pour effet de diminuer les recettes en devises étrangères provenant des exportations agricoles et d'alourdir la facture de produits alimentaires importés. Cette situation a détérioré la balance des paiements de la plupart des pays africains qui était déjà déficitaire en raison de facteurs externes tels que la flambée des prix du pétrole et l'inflation touchant les articles manufacturés. A mesure que le prix de la plupart des produits agricoles d'exportation diminuait après 1980 et que celui des produits importés augmentait, les pays africains ont vu leurs termes de l'échange se détériorer considérablement.

62. Ces phénomènes et d'autres événements connexes ont eu de graves répercussions sur la dette extérieure de l'Afrique qui, entre 1974 et 1984, a septuplé, atteignant 145 milliards de dollars des Etats-Unis en 1984 et 200 milliards de dollars à la fin de 1985 9/. Le coût du service de cette dette se situe, selon les estimations, entre 14,6 et 24,5 milliards de dollars par an, alors que le rapport du service de la dette aux exportations a atteint 30 % en 1984, soit un quadruplement par rapport à 1974 10/. L'existence de problèmes d'endettement de cette ampleur signifie que l'Afrique est obligée d'utiliser une portion de plus en plus importante des ressources dont elle dispose pour faire face à des obligations financières passées au lieu de les investir dans des programmes de redressement de l'agriculture ou de promouvoir de nouvelles activités productives. A l'évidence, un examen des futures ressources financières doit nécessairement porter sur les obligations des pays africains au titre du service de la dette.

63. Un facteur important qui a accéléré la chute de la production agricole dans certains pays africains a été l'existence de taux de change surévalués. Cette surévaluation a fait que l'équivalent en monnaie nationale des prix internationaux, tant pour les cultures d'exportation que pour les cultures vivrières, est demeuré faible. Dans certains cas, elle a également donné lieu à l'apparition de marchés parallèles et à des transferts non autorisés de cultures à travers les frontières nationales. Il conviendrait de noter toutefois que la correction des distorsions des taux de change est ambiguë quant à ses effets : elle peut être nuisible en

raison de ses effets négatifs sur les prix des facteurs de production agricoles et sur le niveau général de l'inflation à laquelle les agriculteurs ont à faire face. Ainsi, la politique des taux de change ne peut être examinée séparément des autres instruments d'économie politique et dans le contexte actuel, elle ne peut être dissociée d'autres formes d'appui à la balance des paiements.

C. Courants d'aide publique au développement

64. Alors que la dette constitue l'un des obstacles financiers les plus visibles auxquels les pays africains ont à faire face au milieu des années 80, le volume et la composition de l'aide publique au développement (APD) revêt une importance considérable tant en ce qui concerne la solution du problème de la dette que la fourniture de ressources nouvelles pour assurer un redressement soutenu de l'agriculture.

65. Les tableaux 1 et 2 montrent respectivement les engagements et les décaissements nets au titre de l'APD pour l'ensemble de l'Afrique pendant la période 1979-1984. Il est remarquable de noter que le total des engagements en faveur de l'Afrique a continuellement baissé entre 1980 et 1983 (une chute de 3,9 %). Par ailleurs, les décaissements nets effectifs au titre de l'APD n'ont cessé de varier au cours de la période 1979 à 1984.

Tableau 1

Engagements au titre de l'APD en faveur de l'Afrique,
toutes sources confondues

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Total pour l'Afrique	11 107,1	13 299,1	13 059,4	12 943,7	12 552,6	14 044,8
Sud du Sahara	8 133,6	9 900,9	9 384,0	9 649,4	9 749,0	10 164,4
Nord du Sahara	2 792,9	3 266,8	3 474,3	3 064,2	2 542,9	2 906,4
Pays africains non spécifiés	180,6	131,4	201,1	230,1	260,7	974,0

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Computerized data bank on external assistance to agriculture, 12 août 1986.

Tableau 2

Décaissements nets au titre de l'APD en faveur de l'Afrique,
1979-1984

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Total pour l'Afrique	8 871,6	10 429,6	10 471,0	10 525,1	9 993,5	11 148,8
Sud du Sahara	6 424,8	7 547,1	7 512,1	7 756,4	7 533,9	7 830,2
Nord du Sahara	2 254,8	2 710,9	2 751,5	2 557,6	2 237,9	2 358,9
Pays africains non spécifiés	192,1	176,6	207,4	211,1	221,7	959,7

Source : Organisation de coopération et de développement économiques,
"Répartition géographique des flux financiers vers les pays en développement".

66. En ce qui concerne l'agriculture, les engagements publics au titre de l'assistance extérieure à ce secteur dans les pays en développement ont été généralement faibles - environ 24 % du total des engagements publics de donateurs bilatéraux et multilatéraux de 1979 à 1980 et de 1982 à 1983 11/. Les données disponibles pour l'Afrique (tableau 3) montrent que ces engagements, à l'exclusion des dons au titre de l'assistance technique ont non seulement été faibles mais en fait baissé, (si l'on retient la définition générale de l'agriculture donnée par l'OCDE) de 3,4 milliards de dollars en 1982 à 2,8 milliards de dollars en 1984. Cette situation, ajoutée au fait que les décaissements effectifs ont probablement été inférieurs aux engagements, comme c'est habituellement le cas, montrent à quel point l'agriculture africaine a manqué de ressources financières au cours des 20 dernières années.

Tableau 3

Engagements au titre de l'aide publique (à des conditions de faveur
et aux conditions du marché) à l'agriculture en Afrique : 1980-1984

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1980	1981	1982	1983	1984
Définie au sens large	2 631,5	3 097,5	3 419,3	3 091,0	2 821,8
Définie au sens étroit <u>a/</u>	1 608,9	1 905,2	1 599,7	1 913,7	1 850,7

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
Computerized data bank on external assistance agriculture, 12 août 1986.

a/ Définie au sens étroit, l'agriculture ne comprend pas la sylviculture. /...

D. Ressources nécessaires et leur utilisation

67. Un examen de l'utilisation des ressources doit à l'évidence précéder une estimation des ressources nécessaires, dans la mesure où il faut d'abord identifier les domaines généraux ayant besoin d'urgence de ressources financières réelles et sur lesquelles il faut axer les efforts futurs. Le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, fournit le cadre dans lequel doit s'inscrire tout programme d'action en vue du redressement et du développement de l'agriculture africaine. Dans ce contexte, et compte tenu des conclusions figurant aux sections III et IV ci-dessus, ces domaines généraux sont les suivants :

a) augmentation de la production alimentaire; b) développement des terres arables et amélioration des terres; c) développement de l'élevage et des productions animales; d) mécanisations; e) stockage et commercialisation; f) recherche agronomique, formation de la main-d'oeuvre et vulgarisation agricole; g) gestion des ressources en eau et ouvrages d'irrigation à faible coût; et h) programmes de reboisement et de lutte contre la sécheresse et la désertification. Dans l'ordre de priorité viennent ensuite les mesures d'encouragement à d'autres secteurs d'appui à l'agriculture et le renforcement de ces secteurs.

68. En ce qui concerne les ressources futures nécessaires, il est très difficile de faire des estimations précises étant donné la complexité de la situation financière dans laquelle se trouvent actuellement les pays africains. Les secours d'urgence, sous forme d'aide alimentaire ou d'appui aux importations générales, se sont confondus avec les besoins à long terme, et les obligations accrues au titre du service de la dette tendent à diminuer le montant des ressources financières nouvelles disponibles. Heureusement, toutefois, les estimations financières concernant l'Afrique ont été faites pays par pays et le coût total du programme prioritaire national établi compte tenu du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990. L'objectif dans le domaine alimentaire et agricole fixé dans le Programme prioritaire en cours des cinq années allant de 1986 à 1990 a été établi à 57,4 milliards de dollars, soit 44,8 % du coût total requis pour l'exécution du Programme prioritaire. Cela veut dire que pour les domaines généraux identifiés plus haut dans le secteur alimentaire et agricole, 57,4 milliards de dollars seront nécessaires pour les cinq prochaines années. Sur ce montant, les pays africains se sont fermement engagés à fournir 40,3 milliards de dollars sur leurs ressources intérieures, ce qui laisse un déficit de 17,2 milliards de dollars qui doit être comblé par la communauté internationale.

69. Un élément important dans le présent rapport a été l'accent mis sur l'importance de la recherche agricole en vue de la mise au point de techniques appropriées pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique et la nécessité d'augmenter de façon substantielle les ressources financières consacrées à la recherche agricole. Le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique ne donne malheureusement aucune indication sur la part qui irait à la recherche dans les 57,4 milliards de dollars alloués à l'agriculture. Une estimation de ressources financières futures nécessaires pour les instituts de recherche agronomique en Afrique au cours des prochaines années, est donnée dans les conclusions et recommandations d'une étude du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la recherche agricole dans certains pays en développement 12/.

Après une analyse complète de tous les éléments pertinents, cette étude recommande, pour assurer le développement et la croissance soutenus de l'agriculture africaine, de consacrer à la recherche agricole entre 10 et 20 % du total des fonds affectés au développement agricole et au moins 1 % du PIB agricole 13/.

70. Dans le cadre du Programme prioritaire, pour appliquer la recommandation tendant à ce que l'on consacre à la recherche entre 10 et 20 % du total des fonds alloués à l'agriculture, il faudrait investir entre 5,74 et 11,48 milliards de dollars dans les instituts de recherche agricole nationaux en Afrique au cours des cinq années allant de 1986 à 1990. Cela représente un investissement annuel se situant entre 1,2 et 2,3 milliards de dollars et c'est une estimation correcte des ressources nécessaires pour opérer les réformes dans le domaine de la recherche telles que recommandées aux sections II et III ci-dessus 14/. Puisque la période pendant laquelle il faut assurer le développement et la croissance soutenus du secteur alimentaire et agricole en Afrique est de 25 ans, des investissements de cette importance devront être maintenus tout au long de la période.

71. Pour assurer un investissement de 2,3 milliards de dollars par an, limite supérieure souhaitable pour opérer une percée technologique, les gouvernements africains devraient consentir des sacrifices; ils devraient notamment intensifier les services d'appui à la recherche tout en utilisant plus efficacement ces ressources accrues grâce à de meilleures relations entre la recherche, la vulgarisation, les universités et d'autres services connexes. Toutefois, quels que soient les sacrifices que l'Afrique s'est engagée à faire, elle ne peut certainement pas fournir l'ensemble des ressources nécessaires pour jeter les bases d'une transformation structurelle du secteur agricole et en fait, de l'ensemble de son économie. Par conséquent, l'Année internationale de l'Afrique devrait fournir à la communauté internationale l'occasion d'appuyer le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique.

VI. CONCLUSION

72. L'attention de l'Assemblée générale est attirée sur le paragraphe 2 de sa résolution 38/198, où elle a noté que "l'année 1991 pourrait être proclamée année internationale de la mobilisation de ressources financières et techniques destinées à accroître la production alimentaire et agricole en Afrique, compte dûment tenu des critères pertinents énoncés dans l'annexe à la résolution 1980/67 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1980".

73. Lorsque le présent rapport a été soumis à la Conférence des ministres de la CEA (23-27 mars 1987), il contenait des propositions détaillées relatives aux arrangements spéciaux à prendre pour l'année internationale. Compte tenu de l'adoption, à la treizième session de l'Assemblée générale, du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, le Secrétaire général estime qu'il serait préférable d'envisager les mesures à prendre comme suite à la résolution 38/198 dans le contexte de l'application du Programme d'action des Nations Unies.

Notes

1/ Banque mondiale, Programme d'action concerté pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara (1984).

2/ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population/Institut international pour l'analyse des systèmes de haut niveau, "Land and population", document présenté à la Conférence de la FAO lors de sa vingt-deuxième session (Rome, novembre 1983).

3/ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, The state of food and agriculture, 1986 (CL 90/2 - sup. 1, novembre 1986), p. 7, par. 30.

4/ Réunion de donateurs sur le redressement de l'agriculture en Afrique (Rome, 29 mars 1985).

5/ Commission économique pour l'Afrique, "Situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique" (E/ECA/CM.10/19, Addis-Abeba, 14 février 1984), tableau 5.

6/ Commission économique pour l'Afrique, Africa's food and agriculture crisis: prospective and proposals for 1985 and 1986 (E/ECA/CM.11/29, 1er avril 1985), p. 2.

7/ A/40/666, annexe, déclaration AHG/Décl.1 (XXI), annexe.

8/ Programme des Nations Unies pour le développement/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, National agricultural research; rapport sur une étude d'évaluation dans certains pays (Rome, 1984), p. 6.

9/ Organisation de l'unité africaine/Commission économique pour l'Afrique, "Propositions présentées par l'Afrique à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la crise économique et sociale en Afrique" (Addis-Abeba, mars 1986) (A/AC.229/2), p. 63 et 64.

10/ Ibid.

11/ Organisation de coopération et de développement économiques, Vingt-cinq années de coopération pour le développement (Paris, 1985), p. 214.

12/ National agricultural research ...

13/ Ibid., p. 65, par. 8.2.

14/ Un taux d'investissement d'au moins 1 % du PIB agricole dans la recherche, tel que suggéré dans l'étude PNUD/FAO et par un groupe de travail SPAAR*, nécessiterait un investissement annuel de 0,7 milliard de dollars des Etats-Unis. Cette estimation est toutefois considérée faible car elle entraînerait une pénurie technologique (National agricultural research ..., p. 65, par. 8.1).

* "Guidelines for strenghtening national agricultural research systems in sub-Saharan Africa", (draft, octobre 1986), p. 11.
